

Pau, le 14 avril 2025

Carrières : le Ministère doit mieux faire !

Le ministère a dévoilé la semaine dernière ses propositions de **modifications du déroulement de la carrière** des personnels. Si ces propositions sont très **insuffisantes** et bien loin de compenser les pertes de pouvoirs d'achat et le déclassé de nos professions, elles présentent cependant quelques **avancées** allant dans le sens des mandats du SNES-FSU (déconnexion de l'évaluation et de l'avancement, augmentation des taux d'accès à la Hors Classe...).

Les **accélération**s de carrière de un an aux 6ème et 8ème échelons seraient supprimées à compter de 2026-2027 et on passerait d'une durée de 10, 11 ou 12 ans - selon qu'on a bénéficié ou non d'accélération - pour parcourir les échelons 5-6-7-8 à une unique durée de 9,5 ans pour toutes et tous. Les personnels concernés seraient reclassés au 01/09/2025 (date à confirmer) à l'échelon supérieur, sans maintien de l'ancienneté dans l'échelon. Par exemple une collègue ayant une ancienneté au 31/08/2025 de 2 ans et 10 mois dans le 8ème échelon, serait reclassée au 01/09/2025 au 9ème échelon avec une ancienneté nulle, alors que dans le système actuel il lui faudrait attendre d'avoir 3 ans et 6 mois dans le 8ème échelon pour accéder au 9ème.

Le ministère propose également une **augmentation** des taux de **promotion** à la Hors Classe, tout en précisant que cela reste soumis à la décision de Bercy. Le ratio promu.es/promouvables qui était seulement de 18 % en 2021, a été porté sous la pression du SNES-FSU à 22 % en 2024 puis 23 % en 2025, augmenterait de 2 points chaque année jusqu'en 2028.

Les **rendez-vous de carrière** seraient remodelés en 2026-2027. Depuis plusieurs années, les corps d'inspection étaient demandeurs de changement de calendrier, trouvant en particulier le premier rendez-vous de carrière trop tardif et regrettant l'abandon, sous la pression du SNES-FSU, du 4ème rendez-vous de carrière initialement prévu dans le PPCR pour accéder à la classe exceptionnelle. Dans la nouvelle organisation il y aurait un premier rendez-vous après 4 ans de carrière et qui serait sans effet sur l'avancement. Il y aurait en milieu de carrière - 9ème échelon - un second rendez-vous pour l'accès à la Hors Classe, et le 3ème et dernier rendez-vous de carrière serait lié au passage à la Classe Exceptionnelle. Le flou le plus total entoure pour le moment ce dernier rendez-vous, le ministère ayant « botté en touche » sur toutes les questions du SNES-FSU.

Vous trouverez les détails et analyses du SNES-FSU ici :

<https://www.snes.edu/ma-carriere/carriere/carrieres-leger-fremissement-au-milieu/>

Examens de fin d'année : nos obligations et droits

Les enseignant.es ont reçu le désormais traditionnel **rappel à l'ordre** du Secrétaire Général du **rectorat**, concernant les examens. Si ce courrier rappelle comme d'habitude que le calendrier scolaire ne concerne que les élèves et que de leur côté, les personnels doivent être **disponibles jusqu'au 9 juillet** - date de fin du baccalauréat - il présente par ailleurs des modifications importantes par rapport aux années passées. Ces modifications ne sont certainement pas sans liens avec divers problèmes rencontrés lors de la session 2024, problèmes ayant parfois débouché sur la convocation de collègues au rectorat. Il nous est ainsi rappelé que nous sommes tenu.es au **secret professionnel** et qu'il nous est donc interdit de faire des commentaires à un candidat, sa famille ou un tiers, sur la note ou la décision du jury.

De même le Secrétaire Général rappelle qu'il faut impérativement s'abstenir de tout **commentaire** sur la prestation de l'élève, de le questionner sur son établissement, ou encore d'utiliser notre téléphone pendant le passage du candidat.

Enfin, en cette époque où l'École est devenue un produit de consommation et où les contestations des familles se multiplient, il est vivement recommandé d'**annoter correctement** les copies et mettre une appréciation justifiant la note attribuée.

Le SNES-FSU va solliciter prochainement une **audience au rectorat**, spécifiquement sur la question des examens. Il contactera en amont ses syndiqué.es afin de porter toutes nos questions sur le sujet.

Premier mai : en vacances mais présent.es ! Pas de vacances pour la militance !

Le 1er mai tombe cette année le jeudi de la seconde semaine de vacances dans notre académie. Il revêt cependant un caractère primordial dans le contexte actuel où la politique guerrière du gouvernement laisse présager une **aggravation de l'austérité** et un maintien de la chape de plomb qui pèse sur les salaires. Les raisons de faire de cette journée internationale des travailleuses et des travailleurs, un **moment de lutte** et de signifier au gouvernement Macron qu'il ne pourra pas imposer ses vues, sont nombreuses :

- contre une économie de guerre ;
- contre les 90% en cas de congé maladie ordinaire ;
- contre la poursuite du gel du point d'indice ;
- pour les salaires et l'emploi ;
- pour l'abrogation de la réforme des retraites.

Manifestations :

- **Hendaye** : rassemblement à la mairie 11h30.
- **Bayonne** : rendez-vous à la Gare, 11h.
- **Mauléon** : intersyndicale à venir. RDV 10H, mairie.
- **Pau** : Place Verdun, 10h30.

Futures audiences à la DSDEN : faire revivre le dialogue social, respecter l'esprit du paritarisme

Le DASEN ayant obtenu sa mutation pour la DSDEN de la Gironde au 1er avril 2025, un nouveau DASEN vient d'être nommé dans notre département. M Dominique MALROUX, ancien DASEN du département 44, puis à l'automne dernier directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'Éducation Nationale lors du bref passage de Mme Genetet à ce poste, arrive dans notre département.

Dans le cadre du dialogue social et en parallèle de la rencontre intersyndicale prévue jeudi 17 avril à laquelle deux représentant.es du SNES participeront, le SNES-FSU lui a adressé une demande d'audience. Cette audience spécifique au second degré sera l'occasion de présenter nos attentes et en particulier notre **exigence** d'un profond **renouvellement du dialogue** entre la DSDEN et les représentant.es du personnel.

De son côté la FSU, dont la secrétaire générale académique du SNES-FSU, a été reçue en audience le 9 avril par le nouveau recteur. Les syndiqué.es ont reçu un compte rendu de cette réunion.